



PRÉFET DE LA LOZÈRE



6^{ème} Plan Local d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées de la Lozère

2016-2020

Comité de pilotage du 30 juin 2017



PRÉFET DE LA LOZÈRE



- Discours d'ouverture par Monsieur Thierry OLIVIER, Secrétaire Générale de la préfecture
-
- Mot d'introduction par Madame Régine BOURGADE, Conseillère départementale du Canton de Mende-1, Vice-Présidente, élue référente pour le logement



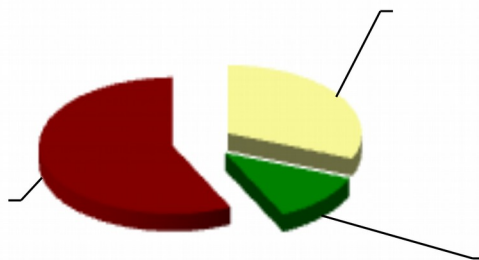
Fonds Solidarité Logement

Bilan 2016

Les aides aux ménages

La commission technique s'est réunie 27 fois : 1379 décisions rendues.

Donc



Les aides aux ménages

L'accès au logement

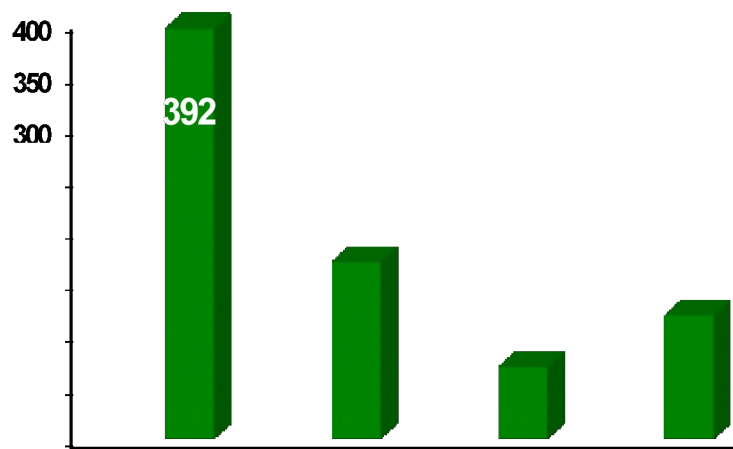
Année	Parc locatif social		Parc locatif privé		TOTAL	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Dossiers aidés au titre de l'accès	134	105	143	139	277	244

Le maintien dans le logement :

	Année	2015	2016
Dossiers aidés au titre des dettes de loyers et charges locatives		125	93
Dossiers aidés au titre d'un impayé d'eau		122	116
Dossiers aidés au titre d'un impayé d'énergie		366	333
	TOTAL	613	542

Les aides aux ménages

Typologie



Activité des ménages aidés

	Nombre de ménages aidés pour l'accès	Nombre de ménages aidés pour le maintien	TOTAL	%
Actifs ayant un emploi	51	131	182	24%
Actifs au chômage inscrits à Pôle Emploi	58	120	178	24%
Retraités	10	44	54	7%
Etudiants	2	9	11	2%
Autres (inactifs, longue maladie...)	123	196	319	43%
TOTAL	244	500	744	100%

Les aides aux ménages

Répartition des décisions rendues par secteur

	ACCES	% accès	MAINTIEN	% maintien
Florac	87	15%	210	27%
Langogne	64	11%	97	12%
Marvejols	140	24%	150	19%
Mende	206	35%	207	26%
Saint-Chély	92	15%	126	16%
TOTAL	589	100%	790	100%

Les aides aux structures

L'Accompagnement Social Lié au Logement

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de ménages ayant bénéficié d'une mesure	16	21	22	31	21

L'Aide au financement des Suppléments de Dépenses de Gestion Locative

Associations	2015 Nombre logements	2015 Montant	2016 Nombre logements	2016 Montant
CIAS	5	2 546,30 €	5	2 546,30 €
Quoi de neuf	10	5 092,60 €	10	5 092,60 €
La Traverse	26	13 240,76 €	25	12 731,50 €
TOTAL	41	20 879,66 €	40	20 370,40 €

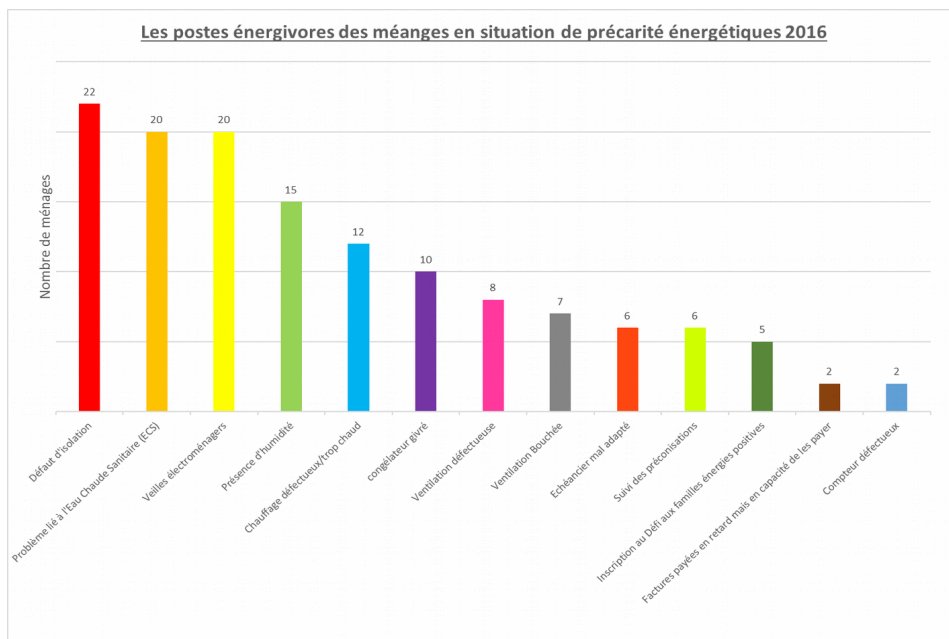
Les aides aux structures

Accompagnement Énergétique (AE)

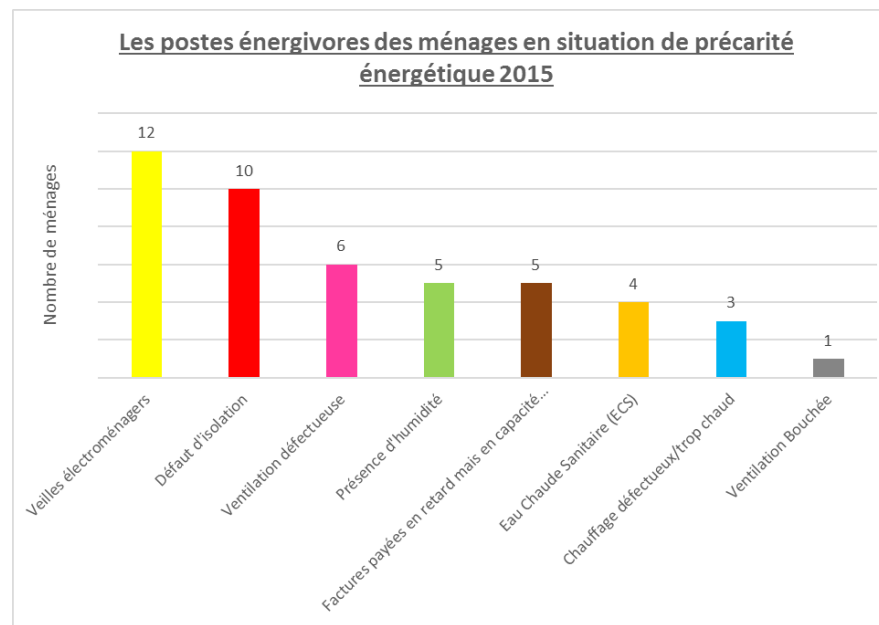
En 2016, l'action a été proposée à 45 ménages, 35 ont donné suite, dont 4 propriétaires occupants et 31 locataires.

Le coût a été de 11 708€ (y compris achat kits Eco-Gestes)

Les postes énergivores des ménages en situation de précarité énergétique 2016



Les postes énergivores des ménages en situation de précarité énergétique 2015



Le bilan financier

Recettes : 192 417 €

PARTENAIRES	2015	2016
DEPARTEMENT	250 000 €	125 000 €
CCSS	18 000 €	18 000 €
CFI POLYGONE	1 350 €	1 350 €
SAIEM	1 500 €	1 500 €
CCAS DE LANGOGNE	915 €	915 €
CCAS DE FLORAC	800 €	900 €
CCAS DE ST CHELY D'APCHER	1 000 €	1 000 €
MSA	1 500 €	1 500 €
UDAF	152 €	152 €
SA HLM LOZERE HABITATIONS	6 100 €	6 100 €
ENGIE	1 000 €	1 000 €
EDF	20 000 €	35 000 €
TOTAL	302 317 €	192 417 €

Le bilan financier

Dépenses
268 996 €

Les subventions

Allouées aux ménages : 165 352 €

Allouées aux structures : 31 728 €

Pour actions de prévention : 11 708 €

Total : 208 788 €

Les autres charges

Frais de gestion : 54 835 €

Créances irrécouvrables : 4 247 €

Dotation aux provisions : 1 126 €

Total : 60 208 €

Les prêts

Accordés aux ménages : 56 939 €

Remboursés : 59 236 €

Solde au 31-12-2016 : 61 393 €

Résultat de l'exercice :- 76 579 €

Propositions de Modifications de la fiche FSL Mobilier

Il est proposé au comité de pilotage du Plan de pouvoir mobiliser le FSL Mobilier pour les personnes ayant connu une situation d'incurie ayant conduit à la destruction de leurs effets personnels .

(La mobilisation du secteur associatif, tel Emmaüs, ou la Récup sera prioritaire)



Mission Départementale de Lutte contre l'Habitat Indigne

Bilan 2016 et perspectives 2017



Les membres



Guichet unique de la MDLHI

ADIL : Association départementale d'information sur le logement de la Lozère

04 66 49 36 65

adil48@orange.fr

<http://www.adil48.org/>



Rappel des enjeux

67,8% des bâtiments d'habitation sont unifamiliaux
en Lozère (58,7% en ex-LR)
données 2016

34,4% résidences principales anciennes (avant 1949)
18,5 % construite avant la première réglementation
thermique (1975)
données 2016

Parc privé potentiellement indigne en 2013 de 10,6 %
(11,2 % en 2011, 13,7 % en 2007)

**3470 logements potentiellement indignes dont plus
de 1950 occupés par leur propriétaire
(PPPI FILOCOM 2013)**





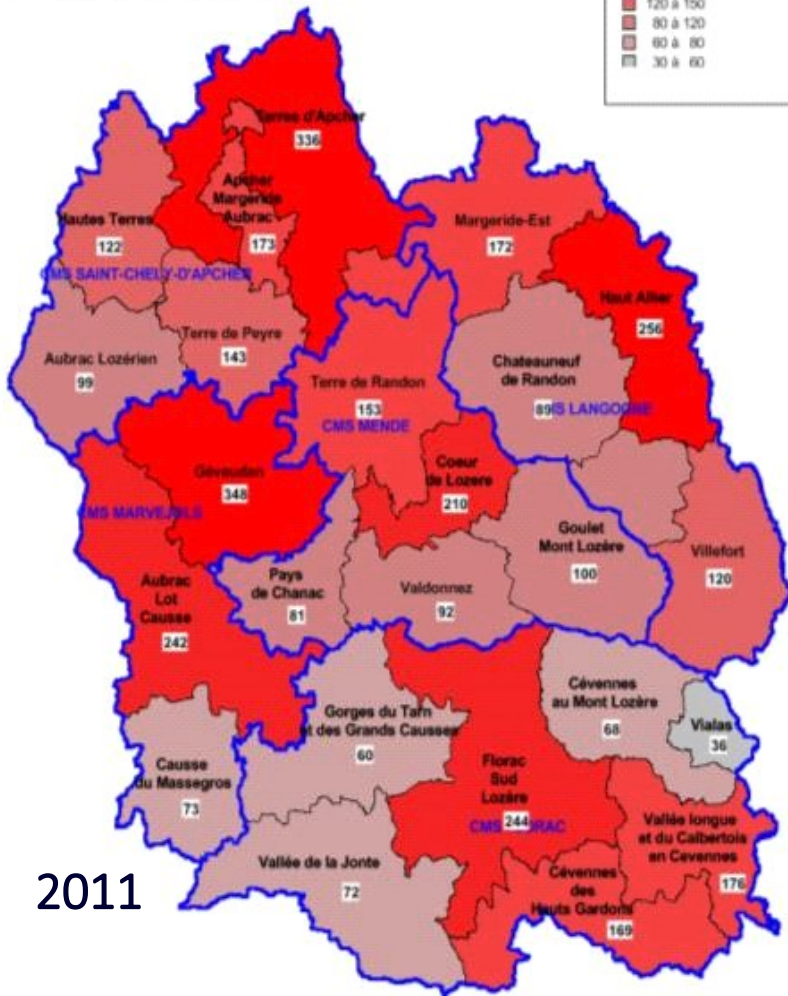
NOMBRE DE LOGEMENTS POTENTIELLEMENT INDIGNES
Localisation à l'EPCI

Total départemental 3 624 logements potentiellement indignes
pour 32 395 résidences principales privées

source CDROM PPPI Anah année 2011

PRÉFET DE LA L.

Nombre de logements privé
potentiellement indignes



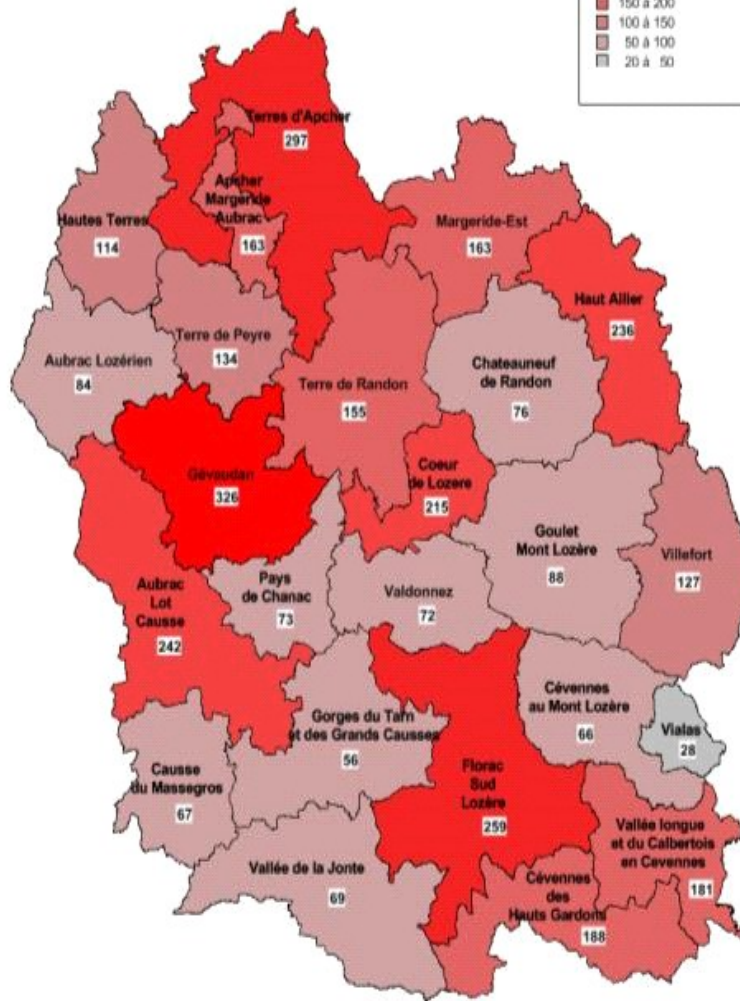
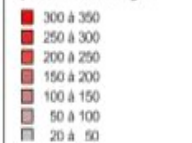
2011

NOMBRE DE LOGEMENTS POTENTIELLEMENT INDIGNES
Localisation à l'EPCI

Total départemental 3 466 logements potentiellement indignes
pour 32 725 résidences principales privées

source CDROM PPPI Anah année 2013

Nombre de logements privé
potentiellement indignes



2013



Mission départementale de lutte contre l'habitat indigne

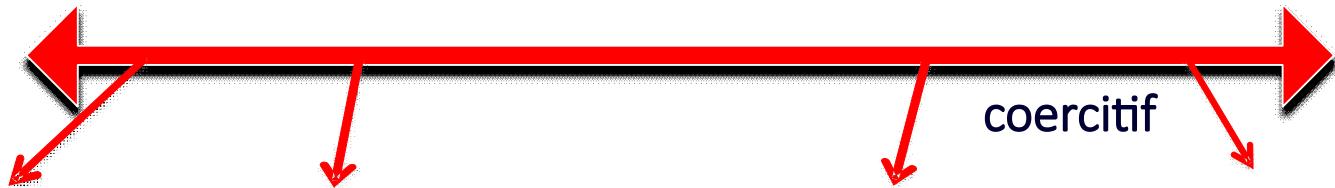
Nombre de logements privés potentiellement indignes (CDROM PPPI FILICOM)

Rappel des enjeux

Relais de signalements (communes, travailleurs sociaux, opérateurs OPAH/PIG, tueur/curateur, forces de l'ordre, voisin....)



Du repérage au traitement des situations..



**Non
 décence,
 amiable,
 RSD...**

Incitatif : OPAH,
 PIG...
 Aides ANAH,
 habiter Mieux

**Insalubrité,
 saturnisme,
 urgences...:**
 Compétences
 ARS/préfet
 Aides ANAH

coercitif

Péril :
 Compétence
 maire ou
 Président de
 CC

Bilan – les chiffres

	Bilan 2011-2015	Bilan 2016
Contacts reçus au guichet unique	80/an	82
Signalements traités par MDLHI	17/an	25
Recevables / non recevables	78% / 22%	96% / 4%
Indignes (arrêté insalubrité, incurie, péril*)	11%	28%
Réorientés (non décence, ANAH, ...)	61%	68%
ANAH / FART	461 814€ / 48 316 € 22 logements dont 10 PO (année 2015)	298 907 € / 28 254 € 16 logements dont 9 PO**
En cours de qualification	5%	0%

* dossiers périls majoritairement traités en direct par la préfecture (13 en 2016 / 9 en 2015)- hors MDLHI

** gain énergétique moyen de 35 % pour les PO (propriétaires occupants) et 67 % pour les PB (propriétaires bailleurs)

Contexte 2016

Adoption le 1^{er} septembre 2016 du 6^{ème} plan PLALHPD : plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

Axe 4 : Développer l'action pour le logement des personnes défavorisées

Orientation 1 : Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

action 1 : lutte contre l'habitat indigne et non décent

Axe 5 : Améliorer la communication

Orientation 1 : mettre en œuvre un plan de communication stratégique afin d'apporter de la lisibilité sur les dispositifs et les actions du PLALHPD

action 1 : informer sur la lutte contre l'habitat indigne

Bilan des actions 2016

- * 7 réunions techniques et 1 plénière
- * 1 réunion sur la sécurisation de l'instruction et du suivi des procédures de non décence menées par la CCSS et la MSA en lien avec la MDLHI
- * Mise en œuvre des premières consignations des allocations logements
- * Accompagnement des collectivités dans les démarches d'amélioration de l'habitat (point développé dans les actions 2017)
- * Formation et sensibilisation des membres de la MDLHI à la problématique Diogène (Incurie) afin de mettre en place un dispositif de suivi de ces cas (en cours en 2017)

Actions engagées en 2017

(6ème PLALHPD)

Repérage

- * Étude pré-opérationnelle Florac-Trois-Rivières/ CC Gorges Causses Cévennes (vers un PIG Lutte contre l'habitat indigne – programme A.I.D.E.R.)
 - 3 diagnostics insalubrités effectués sur trois immeubles d'habitation vacants très dégradés, procédures en cours, avec un projet communal de réhabilitation en partenariat avec un bailleur social.
- * Étude pré-opérationnelle CC du Gévaudan (vers OPAH de Revitalisation de Centre-Bourg et de Développement du Territoire (OPAH RU sur le centre de Marvejols + OPAH classique sur le reste du territoire de la CC du Gévaudan – démarche AMI))
- * OPAH/RU et de droit commun CC Cœur de Lozère lancées le 20/10/2016

Actions engagées et à venir en 2017 (6ème PLALHPD)



Traitement et suivi

- * Traitement des situations d'incurie : information et sensibilisation des membres de la MDLHI
 - * Pour élaborer un dispositif de réponse adaptée à ces situations complexes (2017) en lien avec la démarche AGILLE (DECLIC)
 - * A élargir à d'autres partenaires (automne 2017)

- * Conservation des aides au logement, pour les logements non décents (suite ALUR) :
 - * Convention ARS-MSA à l'étude

- * Amélioration du suivi des arrêtés préfectoraux LHI (insalubrité/incurie) : thématiques hébergement/relogement, et travaux d'office.

Actions engagées et à venir en 2017 (6ème PLALHPD)



Communication

- * Informer sur la lutte contre l'habitat indigne pour favoriser le repérage :

Sensibilisation des organismes de protection des majeurs, travailleurs sociaux, forces de l'ordre, pompiers... à l'automne 2017

Focus Incurie/Diogène

==> vidéo de présentation



PRÉFET DE LA LOZÈRE



Les actions du plan

Sujets d'actualité

La mission d'observation sociale du Service Intégré d'Accueil et d'orientation (SIAO)

Objectifs :

- Optimiser l'utilisation du logiciel SI-SIAO
- Systématiser le passage de chaque demande d'hébergement par la commission d'orientation du SIAO
- Disposer d'éléments d'observation sociale concernant les dispositifs d'hébergement

Modalités de mise en œuvre :

- Création d'outils facilitant la saisie des demandes dans le logiciel SI-SIAO
- Présentation d'un bilan sur l'activité de la commission d'orientation du SIAO
- Production de données relatives à l'observation sociale des dispositifs d'hébergement et de la fluidité des parcours de l'hébergement au logement
 - Extraction des données du logiciel SI-SIAO
 - Utilisation de grilles d'indicateurs fournies par le Club régional des SIAO

Développement de solutions d'hébergement d'urgence en zone hyper rurales pour les personnes victimes de violences intrafamiliales

Objectifs :

- Travailler au maillage territorial de l'offre d'hébergement d'urgence des personnes victimes de violences intrafamiliales
- Élaborer des solutions d'accueil en lien avec les communes
- Proposer un accompagnement social spécifique pour ces publics avec l'intervention du CIDFF

Modalités de mise en œuvre :

- Réunion avec les maires pour exposer le cadre de l'action
- Élaboration de conventions avec les mairies partenaires
- Expérimentation du dispositif

Cet outil s'intégrera dans une convention cadre départementale qui définira les modalités de la mise à l'abri des personnes victimes de violence.

Accompagner l'accès au logement des jeunes

Objectifs :

- Lever les freins à l'accès au logement des jeunes
- Développer des solutions pour les jeunes de moins de 25 ans, notamment les plus précaires

Modalités de mise en œuvre :

- Diagnostic départemental de l'hébergement et du logement des jeunes de 18 à 25 ans
 - Pilotage DDCSPP et Conseil départemental
 - Réalisation BTS ESF du Lycée Notre Dame
 - Comité de suivi réunissant les partenaires
- Financement de deux logements de type 4 en Intermédiation Locatives (IML) permettant la colocation de 3 jeunes par logement
 - Pilotage DDCSPP
 - Portage La Traverse à Mende et Quoi de 9 à Florac
 - Public cible : jeunes inscrits dans un parcours d'insertion

Le schéma départemental des gens du voyage

Objectifs :

- Révision du schéma départemental actuel, publié le 1^{er} mars 2012 (révision tous les 6 ans) ;
- Nouvelle composition de la commission départementale des gens du voyage suite au décret du 9 mai 2017 / loi égalité citoyenneté : intégration EPCI notamment (4 représentants) ;
- Lancement de l'étude pour la révision du schéma (co-financement 50 % État / 50 % Conseil départemental).

Modalités de mise en œuvre de l'étude du schéma :

- Consultation et choix du bureau d'étude : mai à septembre 2017 ;
- Déroulement de l'étude : 7 mois de septembre 2017 à mars 2018 ;
- Approbation du nouveau schéma mars 2018.



PRÉFET DE LA LOZÈRE



MERCI DE VOTRE ATTENTION
